

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
SAÔNE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SEANCE DU 6 MARS 2024

D2024-07
Avenant au marché de
travaux de construction du
restaurant scolaire,
bibliothèque et voirie
centrale : lot 5

Nombre de membres		
Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
19	18	18
Vote POUR		15
Vote CONTRE		3
Abstention		0
Date de la Convocation		
29 février 2024		

L'an deux mille vingt-quatre et le six mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Michel BERTHET, Maire par Intérim.

Présents: Michel BERTHET, Céline CARREIRO, Jean-Luc PAQUELIER, Dominique RABILLOUD, Annick GUYON, Coralie SANGOY, Patrice DUPONT, Fabienne FARGEOT MENEZES, Florie JAILLET Françoise CURAILAT, Cyrille BOUCHY, Claire DE CROMBRUGGHE, Nathalie DUMORD, Marjolaine FRANÇAIS DUMONT, Ludovic MORAND, Marie-Bénédicte LEBEGUE, Rémi BESSON, Alain HOUDINET.

Absents:
Evan VIEILLESSE

VU l'article L2194-1 du code de la commande publique,
Vu la délibération du conseil municipal du 6 juillet 2023 par laquelle les membres du conseil municipal ont attribué les marchés de travaux de construction du restaurant scolaire, de la bibliothèque et d'une voirie centrale,

Considérant la nécessité de prendre un avenant pour le lot 5 suite à la création d'une imposte,
Considérant que cet avenant ne bouleverse pas l'économie du marché,
Considérant que le montant initial du marché s'élève à 224 080.07 euros HT,
Considérant que le montant de l'avenant est de 4203 euros HT,

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à la majorité adopte l'avenant avec l'entreprise Rollet pour le lot 5 du marché de construction du restaurant scolaire pour un montant de 4203 euros HT.
Le nouveau montant du marché s'élève ainsi 228 283.07 euros HT soit 273 939.68 euros TTC.

Envoyé en préfecture le 14/03/2024

Reçu en préfecture le 14/03/2024

Publié le

ID : 071-217101500-20240306-202407-DE

Le secrétaire de séance
Fabienne FARGEOT-MENEZES



Acte contresigné le 14/03/2024

Le Maire,



Le Maire par intérim
Michel BERTHET



Acte télétransmis au contrôle de légalité
le 14/03/2024.....

Acte affiché le 14/03/2024